

Avis de constitution

SOCIETE « GARAGE MECANIQUE AUTO PRESTIGE » en abrégé « GMAP »

Siège Abidjan commune de Koumassi quartier prodomo en face de la pharmacie prodomo, lot 241 ilot 00, 21 BP 810 Abidjan 21, Lot 241, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 09/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GARAGE MECANIQUE AUTO PRESTIGE » en abrégé « GMAP »

Objet : MECANIQUE AUTO.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan commune de Koumassi quartier prodomo en face de la pharmacie prodomo, lot 241 ilot 00, 21 BP 810 Abidjan 21, Lot 241, Ilot 00

Dirigeant(s) M NOUFE OLO MARIUS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00738 du 19/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03780/GTCA/RC/2026 du 19/01/2026

